



Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction départementale
de la cohésion sociale



Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance
www.adepape21.org

Compte-rendu de la réunion du Bureau de l'ADEPAPÉ 21 du 17 septembre 2020, à 18h00, à la Maison des Associations de DIJON.

-I- Participation :

- Présences :

Membres élus : Mmes Zorah MALFODET et Cécile TREMEAU,
Ms Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD
et Gérard LLORCA.

Membres associés : Françoise LABREGERE et Justine MERCIER

- Absences : néant.

-II- Activité durant la période estivale :

– Roland BONNAIRE fait un compte-rendu très succinct sur l'état des nouveaux jeunes majeurs adhérents : 21 jeunes ont été reçus, 8 jeunes femmes et 13 jeunes gens. (voir les comptes-rendus de RDV communiqués au cours de ce premier semestre 2020. **Certain(e)s jeunes majeur(e)s n'ont toujours pas de référent(e)s, avis aux bénévoles-aidant(e)s.**

– Clémence ROBERT, volontaire service civique a terminé sa mission à l'ADEPAPÉ 21 le 09 septembre au lieu du 30 comme prévu initialement : elle a été embauchée, en CDD, à la SNCF. Tous les membres présents la remercient pour son excellent travail durant ses 8 mois de collaboration et lui souhaitent un bel avenir professionnel.

Fatima HRIROU lui succède : Fatima est une jeune majeure adhérente de l'ADEPAPÉ 21 depuis 3 ans. Elle est titulaire d'une licence de sociologie. Elle a commencé sa mission le mardi 15 septembre 2020.

– Une rencontre a eu lieu, le 30 août 2020, au Conseil Départemental, pour faire le point sur le fonctionnement du dispositif « Les 3 A » : il s'avère que les jeunes majeurs, sortant de l'ASE « sans solution », nous arrivent suite à des contacts directs plutôt que par l'intermédiaire de la plate-forme départementale. C'est une preuve que nous sommes bien identifiés par les établissements et services.

-III- Point sur les finances et demandes de subventions :

Hervé BONNAVAUD présente un tour d'horizon complet et précis des finances de l'association :

Situation au 17/09/2020 : Compte courant : 995 € Compte Lib'Air T : 500 €
Livret : 25 756 €

Recettes 2020 → cotisations et subventions : TOTAL : **27 932 €**

Cotisations individuelles + établissements et associations partenaires : 3 432 €.

Conseil Départemental : 5 000 € ADEPAPE 21 + 12 000 € dispositif « Les 3 A »

FDVA (Etat) : 3 000 € - DIJON : 2 000 € - CHENÔVE : 500 € - CAF : 2 000 €.

Dépenses 2020 : TOTAL : **6 889 €**

Secours d'urgence : 328 € - Secours alimentaires : 210 € - Secours hébergement : 0 €

Dépôts de garantie : 1 481 € - Prêts d'honneur : 800 € - Permis de conduire : 982 €

Aide à la mobilité (cartes DIVIA) : 654 € - Frais de scolarité : 1 511 €

Commission Jeunes Lib'Air T : 923 €

Remarque : les primes de réussite qui seront offertes en décembre prochain sont évaluées à 3 200 €.

-IV- Evènements :

Conférence de Jean-Pierre ROSENCZVEIG :

elle aura lieu le **jeudi 26 novembre à partir de 18h00**, à la salle d'honneur du CD.

Si les mesures sanitaires deviennent plus draconiennes il est envisagé 2 solutions :

- Soit la suppression de l'évènement,

- soit la limitation du nombre des participants en présentiel avec une possibilité de diffusion de la conférence sur You tube.

Invitations : par courrier aux personnalités et élus (Zorah)

par mails → Zorah proposera un texte.

Inscriptions : Hervé créera une adresse E-mail spécifique.

L'inauguration des locaux du dispositif « Les 3 A », rue de Mulhouse, aura lieu ce même **jeudi 26 novembre à 11h00**.

Une opération « Portes Ouvertes » sera organisée juste après l'inauguration, de 12h00 à 17h00.

Concernant l'inauguration et l'opération « Portes Ouvertes », l'organisation est assurée par Hélène HERPIN, salariée des Apprentis d'Auteuil.

Soirée de la réussite :

Elle aura lieu le **jeudi 10 décembre 2020, à partir de 18h00**, dans la salle d'honneur du Conseil Départemental.

Pour l'instant, une estimation du montant total des récompenses s'élève à 3200 €.

-V- Assemblée Générale 2020 :

elle est fixée au **jeudi 22 octobre à partir de 18h00**. Elle se déroulera dans la grande **salle des conférences de la Maison des Associations**, 2 rue des Corroyeurs à DIJON.

Hervé et Roland sont chargés de la préparation des interventions (bilans financiers et diaporama).

Roland se chargera des invitations à tous les adhérent(e)s

Zorah se chargera de l'accueil et des listes des émargements.

-VI- Commission Jeunes Lib'Air T :

Justine MERCIER, responsable de la commission, fait le compte-rendu des activités. Un projet de sortie à EUROPA PARK (ALLEMAGNE) était envisagé : une majorité des membres du bureau pense qu'il faut plutôt organiser des sorties plus proches. Certains élus émettent l'idée suivante : penser à des activités plus variées, culturelles et sportives par exemple.

Justine va proposer aux jeunes une sortie au Futuroscope ou Disneyland.

Sandrine ROY (Croix Rouge Française) et Vincent BONNAIRE (dispositif DEL des PEP) peuvent mettre à disposition un véhicule 8 places + 1 (convention).

-VII- Divers :

- Bénévolat : Madame MAHNOOSH BABAI est une nouvelle bénévole adhérente de l'association.
 - Remarque : elle a été reçue et sa demande a été validée par le Président, seul. Plusieurs élus du bureau souhaitent, maintenant, que les futures demandes de ce type soient examinées par au moins 2 membres élus du bureau. Le Président fait amende honorable et prend acte.
- Formation des bénévoles-aidants non issus de l'ASE :
session reportée au mercredi 21 octobre, à 18h00 (locaux « des 3 A », rue de Mulhouse).

-VIII- Autres questions diverses :

- Convention « Permis de Conduire » passée avec le CPM des PEP : elle est suspendue jusqu'à nouvel ordre pour cause de restructuration de l'établissement.
Ce point a été discuté également en séance de bureau des PEP 21 : Roland va négocier avec les PEP. Un projet d'auto-école sociale d'association pourrait être envisagé... A suivre.

Roland BONNAIRE

Centre Maternel
Talant

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



FONDATION
DU GRAND ORIENT DE FRANCE
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1987

LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR



DEPUIS 1866

Retrouvez la ligue de l'enseignement

